

Lyon le 21 mars 1854

TRIBUNAL

de Commerce

de Lyon.



Monsieur Charrier Ruchomme
à Lyon

Je vous invite à vous rendre
chez moi demain mercredi 22 mars
à midi précis pour l'arbitrage
Gornmet-Daudet.

J'ai l'honneur de vous saluer

G. Coutanez



2^{me} Seance fixée au Vendredi 23 mars
à midi pour la
vérification de l'écrit

3^e Seance, au Samedi 25 mars 6. soir
audition de l'écrit, Régiste local

4^e à mercredi 28 mars midi

5^e Seance Lecture et signature de la sentence
arbitrale Vendredi 31 mars midi

fui

Jan 21 1877

THE BUREAU

de Commerce

de France

Monsieur le Ministre

Je vous prie de bien vouloir



Je vous prie de bien vouloir

Je vous prie de bien vouloir

Je vous prie de bien vouloir

Je vous prie de bien vouloir

Je vous prie de bien vouloir

Je vous prie de bien vouloir

184 183



Faint, illegible handwriting, possibly a name or address.

Faint, illegible handwriting, possibly a name or address.



Faint, illegible handwriting.

Faint, illegible handwriting, possibly a signature or address.



pour le 22^{me} au
Vendredi 28^e
midi.

Pressoir au

170

Monsieur



Monsieur Charrier ^{Propriétaire}
Place St. Laurent
ou Samedi 28 mars, 64)

Lyon



Embert de mariage
cotisés 1498, 1499
Domicile 1525.